

Il y avait déjà 80 familles résidentes sur le territoire de la Mantawa au début de l'année 1870. Elles se trouvaient sans communications postales et, par conséquent, bien éloignées du reste du pays à ce moment-là. Une requête fut alors signée par 72 pétitionnaires et présentée dans le mois de janvier au maître-général des postes.

Après plusieurs correspondances avec le département des postes à Ottawa, cette demande fut enfin prise en considération, puis accordée dans le cours du mois de mai de la même année. Le 20 juin 1870, l'abbé T. S. Prévost reçut l'ordre d'Ottawa d'aller installer des bureaux de poste dans les endroits mentionnés, soit Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Saint-Zénon et Saint-Michel-des-Saints. L'abbé Provost prit tout de suite un engagement auprès d'un courrier de Saint-Jean-de-Matha qui accepta de transporter la poste une fois par semaine, moyennant une somme minime que l'inspecteur s'empressa de ratifier. Les courriers commencèrent leur voyage le 1^{er} août 1870.